



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 novembre 1999

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 5 Novembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 Novembre 1999

**Attribution à certains membres de la Direction Générale d'un
logement de fonction pour utilité de service**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.

Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Christiane DRAPET, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99607

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 novembre 1999

Direction Ressources Humaines

**Attribution à certains membres de la Direction Générale d'un
logement de fonction pour utilité de service**

Monsieur Jean-Robert BEJUGE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La délibération du 25 Septembre 1987, portant réorganisation des services municipaux, est complétée ainsi qu'il suit :

- il est attribué un logement de fonction pour utilité de service, en contrepartie d'une redevance, à MM. LEUPE Directeur Général des Services, Jean GIROIRE, Secrétaire Général Adjoint, Daniel BILLEAUD, Ingénieur en Chef, et Christian RIGONDAUD, Secrétaire Général Adjoint.

Le système d'astreinte (soir et week-end), la participation de tous les membres de la direction à la gestion en régie de tous les services municipaux, la possibilité, en habitant en centre-ville, d'intervenir rapidement pour régler tout problème de nature à perturber la continuité du service public, fondent l'utilité de service, au sens de l'article R 94 du Code du Domaine de l'Etat.

La concession de logement pour utilité de service ne comporte pas la fourniture gratuite par la Ville de Niort, de l'eau, du chauffage, de l'électricité, du gaz qui demeurent à la charge des intéressés.

L'abonnement téléphonique est pris en charge par la Ville de Niort.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- attribuer à MM. LEUPE, GIROIRE, BILLEAUD et RIGONDAUD un logement de fonction pour utilité de service.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jean-Robert BEJUGE

[Ordre du jour](#)